

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt, le 9 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 14

**Etaients présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOSELLA Sébastien, ROMATIF Julien, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, BRAGANTI Karine, CARAT Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

**Absents excusés** : HUMBERT Régis (pouvoir à MONIN Florence).

**Date de la convocation** : 03 juillet 2020

**Secrétaire de séance** : GUERRERO Elisabeth

Objet de la délibération : Désignation délégués TE 38

Considérant l'adhésion de la commune à Territoire d'Energie Isère (TE38) ;

Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;

Considérant qu'en application de l'article L 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, pour l'élection des délégués des communes au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;

Considérant que le mandat des nouveaux représentants de TE38 ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Comité syndical de TE38 ;

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU les statuts de TE38** ;

**VU** la délibération d'adhésion à TE38 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne par 13 voix pour et 2 voix contre :

- Mme NORMAND Corinne déléguée titulaire et M. HUMBERT Régis délégué suppléant du conseil municipal au sein de TE38.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 9 juillet 2020

**Le Maire,**  
Serge MERCIER


